



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Mairie de RODALBE
31 Rue Principale
57340 RODALBE

Affaire suivie par : Francis FISCHER
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO - ASPE-L13

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant la création d'un étang
à RODALBE

Metz, le - 7 MAI 2014

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

Je fais suite à l'avis du CODERST relatif à la demande de recours gracieux formé par Monsieur R. CLEMENT contre l'arrêté n° 2013-DDT/SABE/EAU/44 et l'avis favorable de la DDT en date du 27 mars 2014 concernant le projet de création d'un plan d'eau sur la commune de RODALBE.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-00071** en date du , accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication que **vous adresserez à la DDT Délégation de SARREBOURG Unité « Police de l'Eau »** (ZAC des Terrasses de la Sarre - C.S 50257 - 57402 SARREBOURG Cedex).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU
PO la chargée de mission Police de l'eau

VALERIE ANTOINE-POTIER

Chantal BICHLER